

Les Amis de SONIS-LOIGNY



Œuvrent depuis 1930 pour conserver la **mémoire vivante** du Général de SONIS, des combattants et familles marqués par la bataille du 2 décembre 1870 à Loigny sans oublier l'exemple donné par ceux qui ont chargé derrière la **bannière brodée à Paray-le-Monial et à Tours** et tous les gestes annonciateurs de la **réconciliation franco-allemande** qu'elle a suscités.

(Association 1901, Œuvre d'intérêt général)

Historique

En écho à l'ouverture en 1928, par M^{gr} Harscouët, évêque de Chartres de 1926 à 1954, de la cause de béatification du général de Sonis, les survivants des anciens zouaves pontificaux, Volontaires de l'Ouest et les combattants du 2 décembre 1870 à Loigny, se sont associés à leurs descendants et aux familles intéressées comme eux à en perpétuer la mémoire.

C'est ainsi qu'est née en 1930 sous la présidence de Mgr Harscouët, neveu et filleul d'un des combattants de la charge de Loigny, l'association « Les Amis de Sonis-Loigny » spécifiquement créée pour entretenir, conserver et développer les souvenirs matériels, patriotiques et spirituels se rattachant à Loigny-la-Bataille et en particulier au général de Sonis.

Cette association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 alors présidée par M^{gr} Harscouët a été enregistrée en 1950 pour les besoins de la construction d'un musée ouvert au public et distinct du presbytère.

Sous l'impulsion de l'abbé Rémy Thévert, secrétaire de l'association « Les Amis de Sonis-Loigny », l'action de ses adhérents a permis le financement du musée ouvert aux visiteurs en 1956 et son enrichissement par les nouveaux dons dont elle était destinataire.

Progressivement rejointe dans cette œuvre mémorielle et muséale par la municipalité de Loigny-la-Bataille, l'association "Les Amis de Sonis-Loigny" a garanti depuis lors avec elle l'ouverture et l'entretien du mémorial de Loigny et de son musée, en restant impliquée dans la préparation conjointe des cérémonies civiles, militaires et religieuses d'anniversaire des combats du 2 décembre 1870 à Loigny.

Pleinement associée aux opérations de restructuration qui ont conduit à partir de l'année 2011, parallèlement à la restauration de l'église-mémorial de Loigny, à la mise en œuvre du musée actuel de la guerre de 1870, elle y a naturellement déposé les riches collections antérieurement réunies et dont elle était propriétaire.

Depuis le transfert en 2017 de la gestion du musée à la communauté de communes Cœur de Beauce, "Les Amis de Sonis-Loigny" poursuivent leur œuvre mémorielle en partenariat avec celle-ci et avec la municipalité de Loigny, intéressés comme elle à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine et de tous les souvenirs conservés sur place, ainsi qu'avec l'évêché de Chartres dont elle soutient les efforts en vue de l'aboutissement de la cause de béatification du général de Sonis.

Adhésion à l'association « Les Amis de Sonis-Loigny »

pour l'année débutant le 1er novembre et se terminant le 31 octobre.

Cette adhésion permet de participer à la vie de l'association de la faire rayonner, de recevoir le bulletin annuel de l'association et d'accéder gratuitement au musée de la Guerre de 1870.

- 15 Euros pour les personnes seules
- 20 Euros pour les couples
- 10 euros pour les étudiants de -26 ans

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter, à l'adresse numérique ci-après :
sonis-loigny@orange.fr